



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65166

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2026

ÉDITÉ LE

02/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/1992

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/04/2023
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 389494865

Siret : 389 494 865 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0018767-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135048166

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135048166 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : GARNIER-REVAULT

7 RUE DU NOYER
Z.I. SUD EST
35000 RENNES

Téléphone : 02 99 53 97 53

Portable : 06 07 67 93 52

Site Internet :

E-mail : contact@gr35.fr

Responsabilité légale :
LAIRET DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 02 99 53 91 02

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/09/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/09/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/07/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.